

our d'horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



P 16-17

Culture, loisirs et culte

Du côté du jumelage



P 21

Distinction

Le plus beau village est...



P 26-27

Du côté de l'école

Robotik



Sommaire



© Gérard Raymond

Editorial	3
A Saillon, au coeur du monde... ..	4
Commune	
La vie du conseil	5
Bienvenue Samuel !	10
Bonjour à tous les Saillonins.	10
Notre jubilaire	11
Bonne route Jean-Marc !	12
Attribution des mérites communaux	13
Lecteur de cartes bancaires	13
Connaissances fiscales pour les jeunes	14
Ecole des Neiges 2014	14
L'Espace Barbentane	15

Culture, loisirs et culte

Barbentane - Saillon en courant: un beau défi !	16
Patrimoine et amitiés La Bayardine à Barbentane	17

Social

Saillon pourrait bien devenir le premier réseau viticole OQE de Suisse en 2014 !	18
Marché de Noël aux Collombeyres	20
Saillon, le plus beau village de Suisse Romande !	21

Du côté de l'école

Billet du directeur	22
« Land art »	24
Petite devinette	25
« Séquences Souvenirs, souvenirs »	25
Robotik	26

Dernière page

Remise du prix : Saillon, le plus beau village de Suisse romande 2013 !	28
---	----

Fiers d'être Saillonins

Et le gagnant est ...Saillon !

Dès l'annonce du résultat du concours initié par l'Illustré et la RTS, la quasi totalité des messages qui me sont parvenus faisaient référence à la fierté.

Eh oui, comment ne pas ressentir de la fierté d'être connu et reconnu en tant que plus beau village de Suisse romande.

Certes, la majorité des Saillonins est consciente des nombreux atouts de leur commune mais de là à emporter la palme devant trente-cinq autres villages de Suisse romande et pas des moindres...



La beauté de notre patrimoine, la richesse de notre terroir, la passion des Amis de Farinet, le bien-être de nos bains thermaux, la qualité de nos artisans, le dynamisme de nos sociétés locales contribuent grandement à promouvoir Saillon.

Entreprenants, enthousiastes, solidaires, ouverts, les Saillonintzes et les Saillonins sont, bien évidemment, les principaux artisans de cette réussite. Je les remercie chaleureusement de leur engagement sincère et authentique pour faire de Saillon un village où il fait bon vivre. Car, à n'en pas douter, notre commune avec plus de deux mille trois cents habitants est avant tout un lieu de vie et de rencontres.

«Voilà ce qui fait le charme de Saillon. Nous ne sommes pas ici dans un musée à ciel ouvert, mais dans un village bien vivant. Un village qui a un passé et un présent, mais également un avenir bien tracé, dans le sillage de ses richesses actuelles»

Michel Jeanneret, rédacteur en chef de l'Illustré

Merci également à nos nombreux amis et visiteurs réguliers ou occasionnels qui se sont mobilisés pour soutenir notre candidature et ainsi, l'amener à la victoire. Saillon et les Saillonins se réjouissent de vous accueillir pour partager des moments d'exception.

Très bonnes fêtes à tous !

*Alba Mesot,
présidente*



À Saillon, au cœur du monde...



(Notes d'un pendulaire international)

J'ai eu la chance, une fois dans ma vie, de pouvoir choisir en toute liberté le lieu où je désirais habiter. J'avais le choix entre deux grandes villes et... le Valais. Pour la qualité de vie, les montagnes, les attaches sentimentales, j'optai pour la vallée du Rhône, où j'avais passé mon enfance. Et, au fil du fleuve, pour cette colline mystérieuse qui semble lui servir de sentinelle : Saillon !

Nous avons vécu, en une génération, de grands bouleversements. Ils ne sont pas tous agréables ni forcément positifs. Pour nos campagnes de Suisse et d'Europe, ils sont quelquefois douloureux — mais ils ont aussi leurs avantages. Mon métier d'éditeur et d'écrivain me fait beaucoup voyager. En apprenant que je me « retirais » dans cette bourgade médiévale, mes amis citadins m'ont traité de fou.

J'avais mes raisons, qu'ils ne pouvaient pas comprendre : la lumière de ces lieux, leur altitude tranquille, leur silence propre à la méditation, la cordialité franche des habitants. Et puis, par-dessus tout, l'esprit très particulier de Saillon, qui semble gentiment faire la nique à tout le reste de l'univers. Toutes choses qu'on ne peut découvrir dans les guides de voyage ni dans les annuaires statistiques.

Voici trois ans et plus que cela dure, et cette nouvelle vie saillonnaise n'a rien d'un exil. Loin de l'anonymat des villes, j'ai découvert des âmes et des caractères bien trempés. Quant aux amis lointains, ils sont ravis de venir nous rendre visite parmi ces murailles et ces terrasses de vignes qui les laissent sans voix. Pour le reste, l'internet ayant réduit la planète à un village, je me sens plus proche du monde dans mon bourg que je ne le serais dans une ville trépidante qui vous impose ses rythmes et ses bruits.

Mais si la ville vous manque, rien de plus facile ! Je me lève à cinq heures du matin, je saute dans le bus jaune de la Poste jusqu'à Martigny, et de là me voici à Paris, via Lausanne ou Genève, pour le repas de midi ! Un jour, deux jours dans la Ville-Lumière, et j'ai déjà hâte de me retrancher dans ma bonne forteresse, tel un patrouilleur de jadis revenant d'un pays hostile.

Monter à la Passerelle, épier la ronde des saisons, photographier les mille variations de la lumière sur le Bourg sont devenus pour moi des rites incontournables, quelles que soient les charges et les obligations de la semaine. Victor Hugo, qui aimait à observer la Lune, l'appelait le « Promontoire du Songe ». Le promeneur que je suis tourne aussi, inlassablement, autour de son promontoire, dont la silhouette, visible de si loin, est synonyme de rêves et de souvenirs.

Nous voici en temps de fêtes et j'ai plaisir à m'imaginer, du haut des vignes, la tour de Saillon comme une immense cheminée par où le Père Noël descendra bientôt nous couvrir de cadeaux !

Slobodan Despot



La vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de juin à décembre 2013. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- La rencontre/repas avec plus de cent aînés au restaurant Le Mistral aux Bains de Saillon le 20 juin
- L'accueil des coureurs du relais pédestre Barbentane-Saillon le 11 juillet
- La journée cantonale des mycologues organisée par la Sté mycologique de Saillon le 1er septembre
- L'inauguration du jardin thérapeutique du Foyer Les Collombeyres, le 13 septembre
- L'Assemblée générale du Groupement de la Population de Montagne du Valais Romand aux Bains de Saillon le 20 septembre
- La Fête villageoise du 25 septembre à l'occasion de la réception du prix « Saillon, le plus beau village de Suisse romande 2013 »
- La pose de la première pierre du nouvel hôtel des Bains de Saillon (12 novembre)
- Une rencontre avec le Président du Conseil d'Etat, Monsieur Maurice Tornay, à Isérables le 5 décembre
- L'assemblée primaire du 9 décembre pour l'adoption du budget 2014 de la municipalité, le règlement sur les prélèvements des droits de mutations communaux additionnels, les modifications partielles du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) et la prise de connaissance de la planification financière 2014-2017
- L'assemblée bourgeoise du 9 décembre pour l'adoption du budget 2014 de la Bourgeoisie et la prise de connaissance de la planification financière 2014-2017

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- En lien avec le règlement du personnel de la commune de Saillon, analyse et adoption de trois directives complémentaires (18 juin, 2 juillet)
- Prise de connaissance de la réussite de l'apprentissage d'agent d'exploitation de M. Gaël Bonvin (18 juin)
- Prise de connaissance de la nomination par le canton du Valais, de M. Pascal Panchaud comme membre du collège d'experts pour l'estimation en matière d'expropriation pour la période administrative 2014-2017 (18 juin)
- Prise de connaissance des statistiques du Lunabus qui correspond à de réels besoins (18 juin)

Bureau communal
Horaire des fêtes

Fermeture des bureaux :

du lundi 23 décembre
2013 à 12h00

au lundi 6 janvier
2014 à 07h30

Toute l'équipe communale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

- Décision de nommer « Espace Barbentane » l'ancien appartement du concierge du centre scolaire qui accueillera dorénavant une salle de conférence, le pouvoir judiciaire, le bureau du concierge ainsi que le local de l'état-major de conduite en cas de catastrophe. Il pourra également accueillir des réunions de commissions communales (2 juillet)
- Adjudication de divers équipements pour l'Espace Barbentane aux entreprises Bridy-Che-seaux, électricité – Miguel Rebelo, menuiserie – Félix Bureautique et Buromandie SA pour la bureautique (2 juillet)
- Prise de connaissance et validation du projet de signalisation du secteur centre scolaire réalisé par Mme Stéphanie Roduit (2, 16 juillet)
- Prise de connaissance de la lettre de remerciements de la Bayardine à la suite de leur visite à Barbentane dans le cadre des Fêtes de la St-Jean (20 août)
- Nomination de la présidente Mesot en tant que répondante communale en lien avec le projet d'intégration des étrangers (20 août)
- Organisation des bureaux pour les votations fédérales du 22 septembre et du 24 novembre 2013 (20 août, 15 octobre)
- Décision de sanctions dans le cadre de non dépôts de papiers et diverses mesures en lien avec le contrôle des habitants (10 septembre, 8 octobre, 5 novembre)
- Décision d'installer un lecteur de carte bancaire/postale au guichet communal (24 septembre)
- Décision d'autoriser le Caveau des encaveurs à modifier leurs horaires du 9 au 22 décembre comme suit : du lundi au jeudi : 11h00 à 13h00 et 17h00 à 21h00. Les horaires du vendredi, samedi et dimanche restant inchangés (24 septembre)
- Décision de créer, en collaboration avec la Sté de développement, une application Saillon pour I-Phone et Android qui sera orientée tourisme mais qui permettra d'envoyer des notifications push (8 octobre)
- Prises de connaissance des nombreux messages de félicitations et de remerciements parvenus à la suite de l'élection et de la soirée « Saillon, plus beau village de Suisse romande 2013 » (8 octobre)
- Analyse de faisabilité d'installation d'entreprises dans la zone artisanale et industrielle et déchetterie (8 octobre, 5 novembre)

- Décision, d'entente avec la Sté de développement, de mandater Mme Carole Pellouchoud « Le fin mot » pour la mise en valeur du titre Saillon, le plus beau village de Suisse romande 2013 (8 octobre)
- Analyse et validation de l'échelle de fonctions et de salaires de notre commune ainsi que la méthode d'appréciation des collaborateurs (15 octobre, 5 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 9 décembre 2013 qui se déroulera, en raison des travaux de réfection de Stella, à la salle de gymnastique (12 novembre)
- Décision d'engager, pour la rentrée scolaire 2014-2015, M. Maxime Tissières en tant que stagiaire MPC (26 novembre)



© lindaphoto.ch

Sécurité publique

- Prise de connaissance de la nomination de notre juge de commune, Mme Geneviève Cheseaux, en tant que membre permanente de l'AP2R (Autorité de Protection de l'adulte et de l'enfant des 2 rives) (2 juillet)
- Prise de connaissance des démissions de la PIDR de MM. Fabien Oreiller et Fabrice Pages pour le 31 août et de MM. Jean-Marc Bruchez et Cédric Dayer pour le 31 octobre 2013 ; prise de connaissance des nominations de M. Ivo Gerosa comme chef de poste et M. François Dénéreaz comme agent (20 août)
- Analyse et détermination sur différents aspects de fonctionnement et de planification du CSIB des 2 Rives (20 août, 5 novembre)

Enseignement et formation

- Adjudication à l'entreprise d'électricité Pellouchoud & Cie à Fully, le remplacement des néons de la salle de gymnastique (18 juin)
- Adjudication à l'entreprise Eddy Buchard SA des travaux de réparation de toiture de l'ancien bâtiment scolaire (24 septembre)
- Adjudication à Graphax le remplacement de la photocopieuse du centre scolaire (5 novembre)
- Décision d'acquérir, auprès de la maison Wetrok, une auto-laveuse pour le centre scolaire (12 novembre)

Culture, loisirs et culte

- Prise de connaissance du programme d'animation du 13 juillet mise sur pied par la commission culturelle (18 juin)
- Prise de connaissance de la création, par la commission culturelle, d'une page Facebook dans le but de publier les événements organisés par cette dernière (2 juillet)
- Présentation du projet de la commission nature de création d'un sentier reliant le sentier de Barbentane à la Rue des Moatheys visant à la mise en valeur de cette zone (2 juillet)
- Autorisation octroyée à la Sté de développement et au FC Saillon pour l'organisation de la Fête nationale le 31 juillet avec tir de feux d'artifice, sous réserve d'une interdiction de l'Etat du Valais en fonction des conditions météorologiques (16 juillet)
- Décision de mandater le bureau Anako, Olivier Cheseaux pour l'étude de l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite (20 août)
- Prise de connaissance des diverses activités et animations mises sur pied par la commission culturelle durant l'été et

l'automne ainsi que le 17 janvier 2014 au centre scolaire : une présentation du lac Baikal (20 août)

- Décision de mettre à jour le journal des sociétés locales (20 août)
- Autorisation octroyée au Kiosque de la Tour pour l'organisation d'une « brocante des enfants » le 21 septembre (10 septembre)
- Décision de mettre à disposition la salle de gymnastique du Chœur mixte La Laurentia, pour leur concert annuel le 18 mai 2014, de la fanfare la Grand Garde, le 14 décembre 2013 pour l'organisation d'un loto (10 septembre)
- Prise de connaissance du rapport 2013 des Amis de la passerelle concernant la Via Farinetta qui a vu quelques sauvetages par hélicoptère en lien avec le secteur No 3 ; une information plus détaillée sur les exigences de ce secteur sera mise en place et une signalisation claire décourageant les automobilistes à se parquer le long des vignes sera étudiée pour la rentrée du printemps. Par ailleurs, M. Olivier Lalain a repris la présidence du comité de la Via Farinetta (8 octobre)

Prévoyance sociale

- Analyse et adoption de l'ensemble des cahiers des charges du personnel de la crèche et UAPE (18 juin)
- Analyse et détermination sur diverses demandes d'aide sociale (18 juin, 2, 16 juillet, 20 août, 10 septembre, 8 octobre)
- Nomination à la crèche – UAPE de Mme Sandra Lovis en qualité d'éducatrice de l'enfance à temps partiel en remplacement de Mme Sandra Boulnoix dès le 1er octobre 2013 (20 août)
- Prise de connaissance du résultat de l'enquête de satisfaction de la crèche et UAPE qui peut être qualifié d'excellent (5 novembre)
- Validation des modifications du règlement de la crèche et de l'UAPE Les Tapagoilles (26 novembre)

Trafic

- Adjudications, dans le cadre de l'aménagement du parking à l'arrière du Bourg, des travaux d'électricité à Bridy et Cheseaux à Saillon, d'installations sanitaires, à Eddy Buchard SA à Saillon (18 juin)
- Adjudication au Bureau Stéphane Bessero SA, les travaux de relevés géométriques pour la 2ème étape de l'aménagement des routes de plaine (18 juin)
- Adjudication à l'entreprise Pittet-Chatelan SA à Villeneuve des travaux de gravillonnage de la Route de Gru (2 juillet)

> La vie du conseil

- Décision d'acquiescer une fraiseuse à neige auprès de Crette-land, machines agricoles Sàrl à Conthey (2 juillet)
- Approbation du dossier final d'appel à contribution du Chemin de l'Amadou (16 juillet) et détermination sur les cinq recours (26 novembre)
- Prise de connaissance de la nomination par le Service des Routes et des Transports de M. Thierry Veuthey en tant que voyer de notre secteur (20 août)
- Adjudication des travaux de génie civil de réaménagement de la Route des Epineys à l'entreprise Joseph Carron SA (25 juillet, 20 août)
- Adjudication des travaux de génie civil de la Rue du Grand-Clos, tronçon 9 ainsi que les travaux de pavage des places privées de la Rue St-Sulpice à DEC SA à Fully (25 juillet, 20 août)
- Décision d'augmenter, avec effet au 1er janvier 2014, à Fr. 80.00 par mois, le prix de location des places de parkings couverts du village (8 octobre)
- Décision d'instaurer un sens unique à la Route des Epineys (8 octobre)
- Adjudication à l'entreprise Luyet constructions métalliques SA à Sion, les travaux de serrurerie du parking communal à l'arrière du bourg (15 octobre)
- Adjudication à l'entreprise DEC SA des travaux de réfection du carrefour du Grand-Clos/Virottes/Chemin des Raynes (5 novembre)
- Analyse et détermination sur différentes procédures de salubrité publique (18 juin, 2, 16 juillet, 20 août, 10 septembre, 5 novembre)
- Autorisations octroyées à Mabillard Immobilier SA pour la réouverture d'une fenêtre en façade au Bourg, à PPE Immeuble Grand-Clos pour l'agrandissement de l'ouverture existante en façade au Grand-Clos (2 juillet)
- Autorisations octroyées à M. Luca Voisin et Charly Lovey SA pour la construction de villas jumelées A et B au Pont du Traux, à Mme Anna-Rosa Cox pour la pose de nouvelles fenêtres et volets en bois aux Mocatheys, à M. Mario Cenere pour la modification de l'autorisation octroyée En Lydésouz, (16 juillet)
- Autorisations octroyées à Mabillard Immobilier SA pour la construction de onze villas jumelées au Grand-Clos, à Mme et M. Patricia et François Cheseaux pour la construction d'une habitation individuelle avec puits PAC et panneaux solaires au Pont du Traux, à la Loterie Romande pour la pose d'une enseigne lumineuse au Kiosque de la Tour aux Troeys, à M. Denis Valiquer pour la construction d'une cabane de jardin au Pont du Traux, à SEIC SA pour la pose de panneaux solaires aux Epineys, à M. Michel Moulin, aux Devins et à Jean-Pierre Thurre Sàrl au Clos, pour la pose de capteurs solaires, à M. Bertrand Mesot pour la modification du dossier autorisé aux Troeys, à Mme et M. Isabelle et Vincent Maillard-Roduit pour la construction d'une habitation individuelle au Clos d'Avaux (20 août)
- Prise de connaissance de la décision de la commission cantonale des constructions d'autoriser l'agrandissement du hangar agricole de M. Stéphane Clerc aux Petits Ilots (20 août)
- Adjudication au bureau HydroCosmos SA à Vernayaz du mandat d'analyse hydraulique du canal de Grü subventionné par l'Etat du Valais (20 août)
- Autorisations octroyées à la société médiévale La Bayardine pour la construction et l'aménagement d'un bâti pour animations médiévales Derrière le Bourg, à CHB SA, Bertholet Christian pour la démolition du bâtiment existant et la construction d'un habitat groupé avec couverts à voitures aux Vernayaz (10 septembre)
- Détermination, après les séances de conciliation sur les oppositions et les remarques en lien avec les modifications partielles du RCCz et du PAZ (10 septembre, 15 octobre)
- Autorisations octroyées à J.F. Management SA pour le rehaussement d'une habitation individuelle au Grand-Clos, à M. Cédric Camps pour la construction d'une cabane de jardin En Lydésouz, à M. Olivier Lalain pour le remplacement d'une barrière de balcon Derrière les Devins, à Saillim SA pour le changement de couleur de façades au Grand Clos (24 septembre)

Protection et aménagement de l'environnement

- Prise de connaissance de la nomination de M. Yann Triponez comme biologiste auprès de l'arrondissement du Bas-Valais du Service des Forêts et Paysages de l'Etat du Valais (18 juin)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Mélanie et Samuel Cheseaux pour la construction d'une habitation individuelle avec couvert et puits pour PAC au Grand-Clos, à M. Guy Bertuchoz pour la transformation de la toiture de son bâtiment En Sarva, à M. Jean-Blaise Gollut pour la transformation d'un mazot en studio Au Bourg, à M. Maurice Dussex, pour la construction de tunnels à Le Verney des Fourches, aux Amis de Farinet pour la pose de l'œuvre de Hans Erni aux Fontannes (colline à Farinet) (18 juin)
- Prise de connaissance des neuf oppositions et des quatre remarques/propositions reçues à la suite de la mise à l'enquête publique des modifications partielles du PAZ et du RCCZ et fixation des séances de conciliation (18 juin, 20 août)

- Autorisation octroyée au Clos des Sens SA pour la construction d'un habitat groupé au Grand-Clos (8 octobre)
- Analyse et détermination sur différentes requêtes en lien avec la désaffectation du cimetière et la création du nouveau columbarium (8 octobre)
- Autorisation octroyée à l'Hoirie Hans Schaffner pour l'ajout de deux vélux de 55/98 sur leur bâtiment au Bourg (5 novembre)
- Autorisations octroyées à LOB Immobilier SA pour la construction de halles pour station-service avec lavage, surface de vente, ateliers, huit garages, bureaux, appartement de concierge et puits de pompage PAC aux Epineys, à M. Luisier Jacques pour le forage de deux puits PAC aux Devins (12 novembre)

Finances et impôts

- Décision d'amender les propriétaires canins qui ne se sont pas acquittés de leur impôt après le deuxième rappel (18 juin)
- Planification, étude et approbation du budget 2014 de la municipalité ainsi que du plan quadriennal 2014-2017 (10 septembre, 15 octobre, 12 novembre)
- Validation du règlement sur le prélèvement des droits de mutations communaux additionnels avec un taux de prélèvement de 50%, règlement soumis à l'assemblée primaire du 9 décembre 2013 (5 novembre)

Services économiques

- Adjudication à l'Atelier du Petit Pont à Fully des travaux de modification de conduite d'irrigation à l'arrière du Bourg (18 juin)
- Adjudication, à la suite du vif intérêt marqué lors de la présentation du projet OQE aux vignerons professionnels, du mandat de suivi de projet subventionné par l'Etat du Valais, au bureau BTEE (18 juin, 16 juillet)
- Décision d'affilier notre commune à l'Association Cité de l'énergie (8 octobre)
- Décision de mandater la SEIC SA pour effectuer un audit de notre éclairage public (5 novembre)
- Prise de connaissance du règlement Saillon Grands crus (26 novembre)

Service de la voirie

- Prise de connaissance de la dénonciation par l'entreprise Retri-pa, du contrat de déchetterie communale pour le 31 décembre 2014 (18 juin)
- Décision d'effectuer une analyse de la déchetterie communale pour son exploitation dès le 1er janvier 2015 (24 septembre)
- Décision sur le mode de facturation de la voirie des commerces à la suite de l'introduction des puces sur les containers concernés (8 octobre)

Service de l'eau potable

- Décision de sanctionner, après prise de connaissance du rapport établi par la PIDR, l'arrosage par eau potable en dehors des heures autorisées (2 juillet, 10 septembre)
- Décision d'interdire le pâturage d'animaux et le parage de véhicules dans la zone S2 de protection des eaux souterraines (16 juillet)
- Décision d'autoriser MM. Gaëtan Lathion et Raymond Bessard à déplacer, à leurs frais, la borne hydrant au Pont du Traux (20 août)
- Adjudication au bureau CERT ingénierie SA à Martigny, du mandat d'avant-projet sommaire des mesures d'assainissement de l'ancien réservoir des Condémines (8 octobre)
- Adjudication dans le cadre du changement de la conduite d'eau du Chemin de la Tour, des travaux de génie civil à l'entreprise Atra SA, d'appareillage à l'entreprise Eddy Buchard SA à Saillon et de revêtement à l'entreprise Pittet-Chatelan SA et décision de reporter les travaux au printemps 2014 (5 novembre)

Bourgeoisie

- Planification, étude et approbation du budget 2014 de la Bourgeoisie ainsi que du plan quadriennal 2014-2017 (10 septembre, 15 octobre, 12 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 9 décembre prochain qui, en raison des travaux de réfection de Stella, se déroulera à la salle de gymnastique du centre scolaire (12 novembre)
- Prise de connaissance des déprédations subies par le chalet de Scinlo (fenêtres cassées, volets abimés...) ; une enquête sera initiée et des dispositions seront prises pour sécuriser le bâtiment (26 novembre)

Bienvenue Samuel !



Je m'appelle Samuel et j'ai 20 ans. J'effectue actuellement un stage d'une année à l'administration communale de Saillon dans le but d'obtenir une maturité professionnelle commerciale.

Né à Sion le 7 mars 1993, j'ai vécu les 5 premières années de ma vie à Saillon avant de déménager sur Fully où je réside toujours. J'ai effectué l'école primaire à Branson et je suis ensuite parti au Cycle d'Orientation de Collombey-Muraz en section Sport-Etude jusqu'à la fin de l'école obligatoire. Trois ans plus tard, j'ai obtenu le diplôme de commerce à l'ECCG de Martigny. Par la suite, j'ai travaillé une année au sein d'un cabinet d'avocat et suis ensuite parti vivre en Angleterre pour une période de 6 mois. Côté sport, j'ai pratiqué du hockey sur glace pendant 14 ans jusqu'à l'âge de 19 ans, ce qui m'a permis de beaucoup voyager à travers la Suisse et à l'Étranger également.

Saillon est un endroit que j'apprécie particulièrement, notamment parce qu'il me rappelle de bons souvenirs de mes très jeunes années. C'est donc avec plaisir que j'ai pris mon poste à la Commune en juillet dernier.

*Samuel Loretan,
stagiaire MPC*

Bonjour à tous les Saillonins



Je m'appelle Sandra Lovis et je suis d'origine jurassienne. Je viens d'un petit village rural qui se prénomme Saulcy. C'est dans celui-ci, auprès de mes deux sœurs et de mes parents que j'ai grandi. Et c'est à l'âge de 23 ans, à la fin de mes études que j'ai pris mon envol dans votre canton.

Depuis le 1er octobre 2013, c'est avec plaisir que je travaille dans de votre belle commune. J'ai été engagée en tant qu'éducatrice de l'enfance au sein de l'établissement « les Tapagoilles ». Mon diplôme m'a été décerné cet été. Auparavant j'ai obtenu un CFC de gestionnaire en intendance.

J'ai décidé de travailler dans les crèches car c'est un métier diversifié et imprévisible. J'ai beaucoup de plaisir à le pratiquer car il est riche en rencontres et en partage.

Le sport occupe une grande partie de mes loisirs. Je pratique la marche et l'escalade. En hiver, j'aime me rendre sur les montagnes avec les skis de descente ou de randonnée. Fille d'agriculteur, j'apprécie me rendre dans les différents milieux naturels.

J'espère que ces quelques lignes vous ont permis de faire ma connaissance.

Au plaisir de vous rencontrer !

Sandra Lovis

Samuel Loretan remplace notre stagiaire MPC 2012-2013 du team administratif Loïck Mouthuy. Sandra Lovis remplace l'éducatrice de l'enfance Sandra Boulnoix qui occupait cette fonction à la crèche-uape Les Tapagoilles depuis sa création en 2011. Nous leur souhaitons à tous les deux bon vent et beaucoup de succès dans leurs futures activités.

Notre jubilaire

Notre administration communale a le plaisir de fêter en 2013 un jubilé.

M. Gérard Roduit : 10 ans d'activité

En 2003, le conseil municipal a décidé d'agrandir le team des travaux publics de deux à trois unités. En ce sens, Gérard a été engagé au 1er janvier 2003 en qualité de collaborateur des travaux publics.

Depuis cette date, Gérard a œuvré essentiellement à 100%, avec une période temporaire à 50%. Il a toujours donné entière satisfaction et c'est avec plaisir que nous le félicitons et lui souhaitons plein succès pour les années à venir tant sur le plan professionnel que personnel.

Administration communale



Travaux publics – conciergerie

Depuis novembre, M. Nicolas Vouilloz est le nouveau responsable des travaux publics. Il a été engagé à la Commune de Saillon le 1er juillet 2013 en qualité de responsable de la conciergerie.

M. Christophe Luisier, quant à lui, cède sa place de responsable des travaux publics pour reprendre la responsabilité de la conciergerie.

Nous souhaitons à tous les deux plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Bonne route Jean-Marc !

L'évolution policière



Jean-Marc, tu as commencé ton activité de policier auprès de la Commune de Saillon le 1er avril 1995. Ta volonté de te rapprocher de ta famille t'a certainement poussé à quitter un corps de police constitué, pour te retrouver à travailler seul.

Notre commune avait ressenti le besoin d'engager un policier à plein temps. Au début de ta nouvelle activité tu accomplissais des tâches qui sont actuellement dévolues aux travaux publics ou à l'administration communale, notamment la tenue du bureau des étrangers.

Par la suite, avec le fort développement de notre commune, ton activité s'est recentrée sur les tâches de police. Tu pouvais pleinement exercer ton métier.

Bien vite, l'évidence est là. Œuvrer seul n'est plus possible. Les interventions se multiplient et deviennent de plus en plus délicates. Une collaboration avec tes homologues des communes voisines est nécessaire et un accord est passé. Désormais tu peux compter sur tes collègues pour mener à bien ta mission, mais surtout, tes collègues peuvent compter sur toi. Ils appréciaient ta personnalité.

Cette phase, que l'on appellera de fiançailles, a fait naître la Police Intercommunale des Deux Rives (PIDR). Un poste de police nouveau se crée à Saxon et, d'emblée, tu occupes la fonction de remplaçant du chef. Avec tes nouveaux collègues, en un peu moins de trois ans, vous avez su, à la satisfaction de tout le monde, mettre sur pied cette nouvelle structure.

En 18 ans tu as, non seulement connu, mais conduit l'évolution policière de notre commune.

Aujourd'hui tu te lances un nouveau défi, intégrer un corps de police d'une plus grande envergure, entrer au service du chef-lieu valaisan.

Jean-Marc, au moment du départ tu peux avoir le sentiment du travail bien accompli. On regrette déjà ton sourire lorsque tu arpentais les escaliers de la maison de commune.

*Boris Clerc,
secrétaire communal*

La police intercommunale des deux rives (PIDR) a enregistré les démissions suivantes: au 31 août le sergent-major Fabien Oreiller, chef de poste ; au 31 août le caporal Fabrice Pages, agent de police ; au 31 octobre le sergent Jean-Marc Bruchez, remplaçant du chef de poste; au 31 octobre le sergent Cédric Dayer, agent de police.

Afin de compléter ses effectifs, la PIDR a engagé les personnes suivantes : au 1er octobre le premier-lieutenant Ivo Gerosa, de Lens, en qualité de chef de poste ; au 1er novembre le caporal François Dénéreaz, de Saillon, en qualité d'agent de police ; au 1er décembre l'assistant de sécurité publique Mathieu Lampert de Fey/Nendaz ; au 1er février 2014 le caporal Mathias Dupont de Saxon en qualité d'agent de police. Le sergent Benoît Hugon, engagé depuis février 2013 a été promu remplaçant du chef de poste avec le grade de sergent-major dès le 1er janvier 2014.

Une présentation plus détaillée de cette nouvelle équipe sera établie dans le prochain numéro du tour d'horizon.

Attribution des mérites communaux

Le conseil communal remettra en début d'année les mérites communaux qui ont pour but de récompenser toute personne ou groupement qui a contribué par son action ou son œuvre au rayonnement sportif, culturel, social ou autre à Saillon.

Selon des critères bien précis, le conseil communal choisit les candidats méritants habitant Saillon dont les prestations ont été réalisées durant l'année 2013.

Afin que nous n'oublions personne, vous êtes invités à faire part de vos propositions à l'Administration Communale, concernant les personnes ou sociétés qui se sont illustrées de manière particulière durant cette période.

Délai de remise des propositions de candidature : **10 janvier 2014**

Merci pour votre collaboration !

Le Conseil communal

Lecteur de cartes bancaires

En vue de satisfaire au mieux ses habitants, l'Administration communale s'équipe cette année d'un lecteur portable de cartes bancaires et postales. Il est donc désormais possible de régler vos achats de cartes journalières CFF, permis de séjour, cartes d'identité ou autre rapidement et en toute simplicité.

Nous acceptons les cartes de débit suivantes : **V PAY, Maestro et Postcard**

ainsi que les cartes de crédit suivantes : **Mastercard, Visa et Visa Electron** pour des montants supérieurs à Fr. 100.-. Pour des raisons de frais liés à l'encaissement, les montants payés au moyen de ces dernières seront majorés de 3%.

Au plaisir de vous rencontrer à nos guichets !

Team administratif de la Commune



Fiscalité

Connaissances pour les jeunes

La Conférence suisse des Impôts (CSI) qui réunit les autorités fiscales cantonales et fédérale a mis en ligne le site web www.impots-easy.ch.

www.impots-easy.ch est un site web jeune et plaisant ayant pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôts. Pour beaucoup, ça n'est pas si simple et cela se comprend. Sur www.impots-easy.ch, les jeunes peuvent se confronter directement au thème de la fiscalité. Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, les jeunes peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts.

Voici quelques exemples des thématiques abordées :

- Le système fiscal suisse
- C'est quoi les impôts ? Pourquoi payer des impôts ?
- Quiz
- Conseils pour remplir la déclaration d'impôts
- Etablissement d'un budget
- Exercices pratiques

Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à contacter notre service fiscal communal.

*Le responsable du service des contributions,
Grégory Thurre*

Ecole des Neiges 2014

Notre traditionnelle semaine sportive se déroulera les 10-11 et 13-14 février 2014, soit 2 semaines avant les vacances de Carnaval.

Jean-Paul de Gaspari fonctionnera en tant que responsable avec son équipe composée des membres suivants : Cristina Teixeira, Heidi Cox, Boris Clerc, Valérie Luisier et Véréne Roduit. Leur expérience sera une nouvelle fois au rendez-vous pour une organisation parfaite. Je les remercie tous pour leur engagement sans faille.

Cette activité, organisée avec le soutien du ski-club et de la commune, est placée sous la responsabilité de l'école puisqu'il s'agit d'une activité scolaire, autorisée par le département concerné.

Dès la reprise 2014, vous pourrez vous inscrire pour nous aider en tant que monitrice ou moniteur, les informations seront distribuées par le canal de l'école. Toutes les personnes sont bienvenues quel que soit leur niveau de ski.

Depuis 2013, et, dans le but de faciliter l'organisation des familles, la décision quant à l'annulation de la journée de ski du lendemain est prise pour 19h00 le jour qui précède. Les informations seront consultables au no 1600 la veille, c'est-à-dire dès le dimanche soir pour le lundi.

Un grand merci à tous pour votre engagement et je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2014.

*Ch.-Henri Thurre,
président comm. scolaire*

L'Espace Barbentane

Si jusqu'à présent l'appartement de fonction de la conciergerie du centre scolaire était une nécessité, force est de constater qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas. Tout évolue. Un logement de fonction est clairement un frein lors de l'engagement d'un responsable de la conciergerie, la proximité de ce dernier en habitant le territoire communal suffit, couplée à une certaine évolution technologique et une organisation différente qui font que sa présence par exemple en soirée lors de l'utilisation d'infrastructures communales est moins importante. Du côté de l'administration, les besoins en locaux augmentent. Pour ces raisons, le conseil municipal a décidé de réaffecter ce quatre pièces. L'Espace Barbentane, il lui fallait un nom, est fonctionnel depuis la fin de l'été.

ESPACE

Vous y trouverez désormais une salle de conférence, le bureau de la juge et du vice-juge de commune, la conciergerie et l'état-major de conduite en cas de catastrophes.

BARBENTANE

Saillon est jumelé depuis 1997 avec le village du sud de la France de Barbentane. Au nord du centre scolaire, la proximité du sentier Barbentane et ses différents aménagements (oliviers, lavandes, statue) ont permis d'établir un clin d'œil supplémentaire à nos amis français.

Pour accéder à l'Espace Barbentane, une signalisation de l'ensemble du centre scolaire a été mise en place pour la rentrée scolaire de fin août. Cet espace se veut avant tout fonctionnel avec un réseau informatique complet et un photocopieur multifonction, une salle de conférence équipée d'un beamer, des aménagements spécifiques pour notre état-major de conduite en cas de catastrophes.

L'administration communale



Barbentane – Saillon en courant : un beau défi !



Les coureurs en pose devant la maison de commune aux côtés de la présidente et du vice-président



En plein effort, mais on se rapproche



Le dernier ravitaillement au cœur du bourg. Mission accomplie pour Frank

Depuis de nombreuses années, les membres du Footing Club Barbentane caressaient le rêve de relier nos deux villages en courant. Le premier projet datait du début du jumelage en 1997 et était porté par Joël Mison, municipal de Barbentane à l'époque, et par le regretté Maurice-André Cheseaux, du côté saillonin.

Il faut dire que les relais organisés régulièrement entre Saillon et le Tronchet (Bretagne) faisaient quelques envieux et c'est fort de cette expérience et des liens du jumelage que plus de 40 coureurs franco-suisse ont emprunté du 6 au 11 juillet 2013, sur près de 600 km et 25000 m de dénivelé, les sentiers des GR (Grande Randonnée) les menant de la Provence aux Alpes valaisannes. Ainsi, chaque coureur, intégré dans une équipe de 2 à 3 personnes, a pu accomplir quotidiennement une étape d'environ 10 km pour 500 m de dénivelé et découvrir des paysages magnifiques. Des sommets et des cols mythiques comme le Mont Ventoux, le Galibier, le Petit-Saint-Bernard ou le Grand Col de Ferret ont été franchis non sans quelques difficultés parfois mais toujours dans un admirable esprit d'amitié. Que ce soit la canicule provençale, les orages dans les Alpes ou encore la neige sur les plus hauts cols, les conditions parfois dures n'ont jamais entamé la détermination ni la solidarité des coureurs.

Il convient de relever le mérite du Barbentanais Frank Canavaglia qui a assuré l'essentiel de l'organisation, tant du point de vue logistique que dans l'établissement du tracé, dont il avait repéré avant la course tous les points de relais. Le soutien des deux communes a été très précieux tant par l'impulsion donnée par M. Roland Moret, vice-président et responsable du jumelage, par la présence tout au long du relais du maire de Barbentane, M. Jean-Louis Ichartel, que par l'accueil très chaleureux de notre présidente, Mme Alba Mesot, lors de l'arrivée des coureurs.

Peuvent être consultés sur le site internet* du Footing Club Barbentane bon nombre de photos, de témoignages et de détails sur cette belle aventure à laquelle ont participé les Saillonins de souche ou de cœur suivants : Benjamin, Eve-Marie et Valentin Roudit, Urbain Bertuchoz, Justin Carron, René Paratte, Etienne Golat (tous 6 jours), Gilles Roudit, Xavier Ançay (5 jours), Pascal Panchaud, Moïse Tramaux, Philippe Kaesermann (2 jours), Jean-Luc Denis, Claude Michellod, Simon Roudit (1 jour).

Les grillons et les senteurs de Provence, les chemins panoramiques dans les massifs enneigés, les chutes et les égarements malgré le GPS, l'effervescence des relais, le soulagement d'apercevoir la tour depuis le col du Lein, l'accueil à la vigne à Farinet... autant de souvenirs entremêlés d'émotions, de larmes et de rires qui annoncent déjà l'ardent désir d'un retour dont le parcours serait, paraît-il, déjà dessiné...

Benjamin Roudit

* http://footinglucien.info/relais_barbentane_saillon_15459.htm

Patrimoine et amitiés

La Bayardine à Barbentane



Dimanche 23 juin 2013, 21h15, Eglise de Barbentane. Le feu à peine embrasé, les flammes s'élancent en crépitant dans le ciel de la Provence. Mille flammèches surplombent les têtes réjouies. Tout le monde recule contre les façades et laisse place à la fournaise : le feu de la St-Jean illumine les cœurs et symbolise parfaitement l'accueil qu'a reçu la société médiévale en pays Barben-tanais.

En effet, suite à une invitation de la commission de jumelage de Barbentane, la société médiévale La Bayardine a eu le plaisir de se rendre en terre d'Avignon. Nous avons été reçus à l'occasion de la fête votive de la St-Jean : un moment intense de vie où tous les ingrédients sont présents pour partager des instants de partage inoubliables à l'exemple de la Ste-Catherine de chez nous. Imaginez donc un peu. Programme copieux ! Tout d'abord, la tradition du défilé de la charrette. Un spectacle à peine croyable. Cin-

quante chevaux attelés en ligne qui tirent une véritable sculpture de fleurs et de branchages dédiée à St-Jean. Ensuite des vêpres en provençal, comme pour nous rappeler qu'une partie de nos racines linguistiques se cachent là, à deux pas des manades, des taureaux et des chevaux. Enfin de fameux moments comme ce petit déjeuner des charretiers où à neuf heures du matin à peine, on se lance à l'assaut de la charcuterie, de la côtelette d'agneau et d'un bon coup de rouge. Et le tout avec les sourires, les musiques des galoubets et des tambourinaires, le parler savoureux, les dorures de St-Michel de Frigolet, la découverte des richesses architecturales et le chant de la Coupo Santo. Que du bonheur !

Nous ne pouvons qu'espérer que les deux municipalités continuent à promouvoir ces échanges si riches en émotions.

Un grand merci à nos amis de Barbentane.

*Pour la Bayardine de Saillon,
Stéphane Roduit*



Saillon pourrait bien devenir le premier réseau viticole OQE de Suisse en 2014 !

Qu'est-ce que OQE et quels sont les buts d'un tel réseau ?

L'ordonnance sur la qualité écologique (OQE) a pour but de soutenir les agriculteurs qui fournissent un effort particulier pour la sauvegarde et la promotion de la biodiversité naturelle. Elle est fondée sur le volontariat et l'incitation financière.

Le but d'une mise en réseau est de renforcer les liens entre les milieux naturels afin de favoriser la faune et la flore. Pour ce faire, il s'agit d'inscrire et d'agencer judicieusement des surfaces de compensation écologique (ex : surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle, haies et bosquets, arbres isolés).

Le coteau viticole de Saillon recèle une importante richesse biologique tant floristique que faunistique. Cette richesse est présente dans les nombreux éléments qui constituent le coteau viticole : vaques, prairies sèches, haies, arbres isolés, murs en pierres sèches, murgères et vignes.

Dossier OQE, quel est l'historique ?

2010 : Grâce à une proposition de Monsieur Jean-Marc Pillet ainsi qu'au soutien des autorités communales, une séance a été convoquée. Lors de cette séance, 18 exploitants viticoles ont adhéré au principe de réseau.

2011 : Le mandat d'étude a été adjugé au bureau d'étude BTEE.

2012 : L'étude préliminaire du projet de mise en réseau a été réalisée.

2013 : Cette étude a été présentée en séance du 17 juin 2013 à l'ensemble des exploitants viticoles. Suite à cette séance, 26 signatures d'adhésion volontaire, qui engage les signataires à s'intéresser au développement du projet de réseau et à le soutenir, ont été récoltées.

Dans l'intervalle, le bureau d'étude a réalisé des travaux d'inventaire de terrain qui servent à établir l'état initial faunistique et floristique du périmètre d'étude.



Saillon sera-t-il le premier réseau de ce type en Suisse ?

Actuellement, il n'y a aucun réseau OQE en Suisse situé sur un périmètre ne comportant que des parcelles viticoles. Si celui de Saillon sera effectif au 1er mai 2014, il y a de grandes chances qu'il soit le premier réseau OQE entièrement viticole de Suisse. Plusieurs autres communes valaisannes ont entrepris des démarches pour créer des réseaux OQE mais l'avancement des études n'est pas connu.

Quelles sont les prochaines échéances ?

Un groupe d'accompagnement créé dernièrement, composé d'un représentant du Service des forêts et du paysage, d'un représentant du Service de l'agriculture, de plusieurs exploitants viticoles, de quelques membres de la commission agricole ainsi que du conseiller municipal responsable, participeront à ces séances dans le but de préparer la mise en route concrète du réseau. Les espèces cibles, les objectifs biologiques, les objectifs de mise en œuvre et les mesures seront discutés et validés au terme de ces séances.

En février, le bureau BTEE organisera des entretiens individuels avec chaque exploitant afin de définir quelles parcelles il souhaite inscrire au réseau et quelles mesures il souhaite appliquer. Sur cette base, le rapport de mise en œuvre et les plans pourront être finalisés et transmis au Service de l'agriculture pour validation, au plus tard à la fin mars. Une fois la validation obtenue, les exploitants signeront les contrats définitifs (ce qui les engagera définitivement à participer au réseau pour une première période de 8 ans).

Organisation future du réseau ?

Si le réseau sera effectif dès le 1er mai 2014, il le sera pour une période de 8 ans (jusqu'en 2021). Durant cette période, un bureau devra être mandaté pour effectuer un suivi des effets biologiques (sur 1 ou plusieurs années). Le SCA effectuera le contrôle de la mise en œuvre des mesures au moins 1 fois durant les 8 ans. Au terme des 8 ans, le bureau en charge du suivi établira un rapport d'évaluation des effets biologiques et de renouvellement du réseau avec de nouveaux objectifs et mènera de nouveaux entretiens individuels pour poursuivre le réseau sur une nouvelle période de 8 ans.

Quelles en seront les points positifs pour notre commune ?

Si la promotion est bien faite, le réseau sera l'occasion de montrer que les exploitants viticoles de Saillon font une démarche volontaire en faveur de l'environnement dans le but de préserver et favoriser les importantes richesses naturelles présentes dans le coteau viticole de Saillon.

Il y a donc un enjeu d'importance écologique qui pourrait être utilisé à des fins de marketing.

Plusieurs pistes sont possibles pour mettre en avant le futur réseau : sentier du réseau, étiquette spéciale sur bouteilles, collaboration avec les acteurs économiques locaux et régionaux, etc.

Pour la commission agricole, viticole et maraichère. Joël Roduit.

Sources :

Site internet : <http://www.oqe.ch/>

Ismaël Frossard du bureau BTEE <http://www.bureaubtee.com/fr/>

Marché de Noël aux Collombeyres

Joli succès pour le Marché de Noël qui s'est tenu le 23 novembre dernier au Foyer les Collombeyres. A l'issue de la manifestation, résidents, exposants et visiteurs exprimaient à l'unisson le sentiment d'avoir vécu une belle journée, placée sous le signe de l'échange et du partage, et se réjouissaient d'ores et déjà de renouveler l'expérience en 2014 !



Une douzaine d'artisans locaux ont répondu à l'appel des organisateurs, présentant des stands variés, colorés et gourmands (confitures, peinture sur porcelaine, bijoux réalisés à partir de capsules de café, habits pour bébés, etc.), ainsi que diverses démonstrations. Les résidents du foyer avaient réalisé pour l'occasion divers bricolages et confectionné des bracelets, qui ont vite trouvé preneurs!



Les résidents des Collombeyres ont particulièrement apprécié cette journée «pas comme les autres». Accompagnés d'un membre de leur famille ou d'un aide soignant, ils furent nombreux à effectuer à plusieurs reprises le tour du marché, voire à y acquérir de petits présents destinés à leurs proches.



Cette année, pour la première fois, le Marché de Noël coïncidait avec la course Sainte-Catherine de Saillon, permettant ainsi aux spectateurs de rejoindre ensuite le Foyer où les attendaient vin chaud, thé de Noël et soupe de légumes. Idéal pour se réchauffer!

Saillon, le plus beau village de Suisse Romande !

Félicitations chers Saillonins. Cette année, Saillon a été sacré par les lecteurs de l'Illustré «plus beau village de Suisse romande» succédant ainsi à Evolène qui avait remporté l'édition 2012 du concours. C'est donc pour la deuxième année consécutive un village valaisan qui remporte le trophée.

Organisé conjointement par l'Illustré ainsi que la RTS, le concours opposait 36 villages sélectionnés auparavant par un jury. Le choix a ensuite été laissé aux lecteurs. Vous avez été nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions.

Une fête en l'honneur de Saillon a été organisée le mercredi 25 septembre dernier par la Commune où raclette, vin et assiettes valaisannes étaient offerts. Près de 1500 personnes ont assisté à cette soirée dont M. Maurice Tornay, Président du Conseil d'Etat valaisan, M. Gilles Marchand, directeur de la RTS, M. Michel Jeanneret, rédacteur en chef de l'Illustré et M. Jean-Marc Richard, présentateur à la RTS. Nous sommes ravis, là encore, d'avoir pu compter sur la présence d'un grand nombre d'entre vous. Nous ne pouvons que constater la réussite de cette fête placée sous le signe de la joie, de la convivialité, et surtout de la fierté.

Ce titre arrive au bon moment et confirme la pente dynamique sur laquelle la Commune se trouve actuellement. La Commune ne souhaitant pas s'arrêter en si bon chemin, de nombreux projets de développement sont prévus pour les années à venir. Aussi, en vue d'utiliser au mieux ce titre honorifique, l'Administration communale a récemment mandaté, d'entente avec la Société de Développement, Mme Carole Pellouchoud de l'agence de communication «le fin mot».

Un grand bravo et merci à vous tous pour votre soutien et votre implication.

Team administratif de la Commune



Billet du directeur



Des élèves des enfantines de Saillon illustrent le TH

1. Enseignant retraité

Au terme de l'année scolaire passée, j'ai souhaité prendre ma retraite d'enseignant après 42 ans de service dont 39 ans à Saillon. Cette décision m'a été facilitée dans la mesure où je pouvais rester « directeur » du Centre scolaire pour l'année en cours, d'un commun accord avec les Autorités scolaires et communales.

2. Directeur à temps partiel

Pour mener à bien ma tâche de « direction des classes enfantines et primaires (235 élèves) », un quota horaire correspondant à 9/33e, compté en périodes de 45 minutes a été décidé. Ce mandat consiste principalement à gérer le Personnel enseignant, à assurer le remplacement en cas de maladie, formation..., à suivre les élèves, en particulier ceux qui éprouvent des difficultés scolaires ou comportementales, à collaborer avec les parents, à visiter les classes, à entretenir des relations suivies avec les autorités scolaires et les intervenants extérieurs, à appliquer les directives du DFS et à développer des projets pédagogiques... Comme retraité, je suis très libre dans l'organisation et la disponibilité pour effectuer mes missions et du fait que je suis un directeur « professionnel », c'est à comprendre, sans les contraintes de l'enseignement, je peux accomplir ce mandat avec un minimum de stress. J'ose croire, pour ma part, que la profession d'enseignant est bien plus stressante que celle de directeur et je rends un hommage inconditionnel à mes collègues du Personnel enseignant qui travaillent avec ferveur au service de tous nos élèves.

3. Fin du 1er semestre de l'année scolaire 2013/2014

Mme Carole Barby, sur proposition du Conseil communal, a été nommée par le DFS au poste d'enseignante primaire. Elle a intégré notre Centre scolaire dès la rentrée d'août et partage la responsabilité d'une classe de 1P/2P avec Mme Inès Produit. Nous nous réjouissons de sa collaboration active et du « sang neuf » qu'elle nous apporte...



L'enseignement des langues fait partie des priorités dès la classe de 3P. Les directives du DFS exigent le niveau international B2 pour le Personnel enseignant. Je félicite Mmes Mallory Moret et Rose-Marie Sierro qui ont rempli avec succès toutes les exigences linguistiques et didactiques de la L2 (allemand).

Le DFS reconnaît les années de fidélité du Personnel enseignant par une prime dès 10 ans d'activité et ensuite chaque 5 ans. Notre Collègue, Mme Aline Chevalley, enseignante ACM à raison de 2 matinées par semaine, bénéficie de cette mesure pour 15 ans et notre Collègue, Mme Anne Roudit, enseignante enfantine à mi-temps, pour 20 ans ; à toutes deux, nos sincères félicitations pour vos bons et loyaux services.

Toutes les activités prévues au calendrier des mois d'août à décembre ont été ou sont en cours d'être menées à terme avec réussite et satisfaction. Les carnets scolaires seront remis aux élèves à la rentrée de janvier 2014.

Au niveau sécurité, l'exercice d'évacuation du Centre scolaire s'est bien déroulé sous la direction des « Pompiers du CSI-B ».

Quelques activités ont permis de distinguer des élèves ou des classes : la classe de 6P de M. Claudy Raymond pour avoir remporté le concours cantonal « des robots » (voir article et photos), les participants au « concours des jeux mathématiques et logiques » pour les classes de 4P, 5P et 6P, organisé par M. Pierre-André Roduit, dont les élèves Théo Clerc, Loïc Pinuela et Alyssa Coudray se sont qualifiés pour la finale cantonale... Merci à toutes et à tous pour votre travail assidu et votre persévérance. Merci à vous parents pour votre soutien et votre collaboration.

4. Bonne route pour la suite

Quelques informations utiles :

- a) Vous trouvez, sur le site de la Commune de Saillon et au tableau d'affichage du Centre scolaire, le plan de scolarité retenu à ce jour pour l'année scolaire 2014/2015.
- b) L'organisation de la future année scolaire se fait sur les mêmes bases que celles déjà appliquées : pour l'entrée en 1ère enfantine, la date limite est toujours le 30 septembre et HARMOS n'entrera pas en vigueur pour 2014.
- c) Rappel : « L'Ecole des neiges » se déroulera du 10 février au 14 février 2014 ; nous comptons, comme par le passé, sur un fort engagement des parents pour accompagner les enfants. MERCI à vous, et merci au Ski-Club local pour son étroite collaboration.
- d) Le 21 mars 2014, deux représentations de marionnettes seront offertes aux élèves du Centre scolaire : une pour les petits degrés et une pour les grands degrés.
- e) Dès le 20 décembre, faites un détour à l'église paroissiale pour découvrir la crèche de la nativité préparée par les élèves de 6P.



5. Conclusion

Je remercie toutes les personnes qui permettent et collaborent pour que notre Ecole continue de se développer et d'offrir un enseignement de qualité.

Je reste à disposition pour répondre au mieux aux besoins des élèves, des parents, du Personnel enseignant et des autorités.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2014.

Cordialement.

*Jean-Marc Briguet,
directeur*



« Land art » ...

Trait d'union entre jeunes et moins jeunes.

A l'approche de l'automne, les élèves de 1P-2P sont partis à l'aventure dans les forêts avoisnantes pour ramener écorces, pives, branches, mousse, baies, champignons, marrons, etc. La motivation des enfants a été telle que tout le matériel récolté a rempli la voiture de maîtresse Inès jusqu'au toit.



8 octobre → direction Chante-Brise → après-midi « land art » avec les personnes âgées d'ABS.



Voilà
le lien !

8 octobre → direction économat de l'école → repos bien mérité.



9 octobre → direction corridors de l'école → matinée « land art » avec les élèves dans le cadre des Activités Créatrices Manuelles (ACM).



Suite à cette belle expérience, nous nous retrouverons le 23 mars 2014 afin d'échanger sur nos œuvres créatives éphémères.

Maîtresse Inès

Petite devinette ...

- Je suis né en Argentine.
- J'ai un gros nez rond.
- J'ai des pieds en forme de patates.
- Mes yeux en disent long sur ce que je ressens.
- J'ai habité quelques temps le château de Saint-Maurice.
- J'ai eu la visite des élèves des classes de 1P-2P de Saillon.

Qui suis-je ?

Réponse de la devinette à la page 27

Maîtresse Heidi

Séquences « Souvenirs, souvenirs »



La clôture 2012 sous le signe du fair play et de la bonne humeur



Attention au départ, direction votre retraite, 1,2,3 maître Jean-Marc!



Robotik



9 novembre 2013 /
Ecole des métiers de
Sion/ Finale Valai-
sanne de robotique
Thème : L'espace.



Défi du jour : Construc-
tion et programmation
d'un robot pour démar-
rer d'un point précis, puis
pousser une balle de
tennis dans une boîte de
conserves (la navette) et
rejoindre le plus rapide-
ment l'arrivée.



Espaçator, le robot
réalisé le matin
est prêt au départ.
Armé de plusieurs
capteurs, il doit dé-
marrer lorsqu'une
main « invisible »
appuie sur le bouton
orange.



L'arbitre, un vrai homme,
est sérieux. Rien n'est
laissé au hasard. Une
équipe affronte une
autre et au bout de 2 mi-
nutes, le vainqueur est
désigné. Pas de cadeau.



Aïe ! Les roues du
robot sont parties !
Vite ! Nous perdons
du temps ! Il faut
réparer !



Concentration maxi-
male ! D'une fois que
le robot est lancé, nous
ne pouvons plus le
toucher. Il doit accom-
plir ce que nous lui
avons appris.



Yes ! Les premières
épreuves nous ont
souris. La tactique
a l'air de bien fonc-
tionner.



C'est un travail d'équipe.
Nous collaborons pour
réussir tous ensemble.



Peur, nous ? Non,
jamais ! Le chrono-
mètre tourne...Vite.
Quel suspense !



Visage tendu ! Il faut pas-
ser cette demi-finale. La
victoire ? Nous n'osons
même pas y croire. Nous
passons de justesse en
demi-finale.



Nos plus fidèles sup-
porters sont là ! On
tente de discuter
avec le jury qui reste
imperturbable.



La Finale ! Cela va être
compliqué. Observation
du terrain et du robot
de l'adversaire. Respi-
rons bien ! 3,2,1...Par-
tez ! Vas-y « Espaçator »,
roule, roule,...



Victoire ! Nous n'en revenons pas. Le travail effectué en classe a porté ses fruits !



Romain Roduit, l'organisateur de cette manifestation qui a réuni 10 classes, remet les trophées.



Le défi était de grande taille, mais nous avons réussi.



Pour la 2ème année consécutive, la 6P de Sailon remporte le titre de Champion Valaisan de Robotique.



Les sourires sont sur tous les visages, chez les petits comme chez les grands.



Dans cette arène, le public a encouragé toutes les équipes ! Belle sportivité !

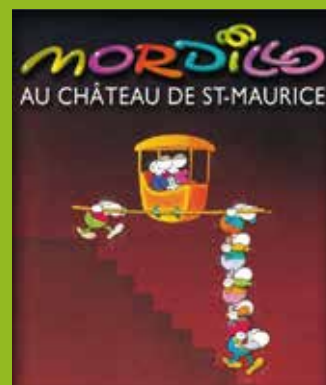


Merci et bravo à tous ! Champagne ! A l'année prochaine, peut-être ?



*Images de Laurence Buchard
Textes par les élèves de la classe de 6P de Claudy Raymond*

Réponse de la devinette de la p.25





our d'horizon



Remise du prix : Saillon, le plus beau village de Suisse romande 2013

Lieu : Place Farinet

Date : 25 septembre 2013

Organisation : Illustré – RTS – Commune de Saillon

Invités : Toute la population de Saillon et des environs

Présences : 1'500 personnes